



FORMULAIRE



LA CAUTION PARTENAIRE

DEMANDE D'AUGMENTATION
TEMPORAIRE DU CAUTIONNEMENT
DU CRÉDIT À LA LIVRAISON (CCT)
POUR LA PÉRIODE D'HIVER

**FORMULAIRE À COMPLÉTER
ET À ENVOYER À L'ADRESSE SUIVANTE
OU PAR EMAIL À :** 

edc@eurocaution.net**EDC**18 rue de Saint-Petersbourg
75008 Paris**Je soussigné(e),**

Nom

Prénom

Raison sociale (en cas d'exploitation en société)

Enseigne du commerce

Adresse du commerce

Code postal

Ville

Référence Douane

Référence Logista

N° Client EDC

 /

Déclare pour les besoins de son activité commerciale vouloir bénéficier d'une caution supplémentaire pour les livraisons qui interviendront entre le 15 décembre et le 15 mars, sous réserve d'acceptation par l'EDC.

Choisis d'augmenter le montant de la caution du crédit à la livraison de :

 5 000 € (COÛT 20 €) **10 000 € (COÛT 40 €)** **15 000 € (COÛT 60 €)** **20 000 € (COÛT 80 €)** **25 000 € (COÛT 100 €)** **30 000 € (COÛT 120 €)** **AUTRE MONTANT (multiple de 5 000 €) :**

M'engage à régler à l'Européenne De Cautionnement la commission de caution relative à cette caution supplémentaire (20 € par tranche de 5 000 €) et, le cas échéant, tous frais et droits que ce cautionnement pourrait occasionner. Il est expressément convenu que, sauf dénonciation par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante: EDC - 18 rue de Saint-Petersbourg 75008 Paris, moyennant le respect d'un délai de préavis d'au minimum deux (2) mois avant le 15 décembre de l'année en cours, cette caution supplémentaire se renouvellera ensuite par tacite reconduction pour la même période du 15 décembre au 15 mars.

Fait à

Date (JJ MM AAAA)

Signature

(précédée de la mention « lu et approuvé »)

→ **RENDEZ-VOUS PAGE SUIVANTE POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES**

INFORMATIONS SUR LA PROTECTION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

L'EDC, responsable de traitement, traite les données du Cautionné, y compris ses données personnelles lorsque ces informations permettent d'identifier une personne physique, aux fins de l'étude de la demande de cautionnement puis le cas échéant de l'exécution du contrat de cautionnement (évaluation et gestion du risque, recouvrement des cautionnements octroyés par elle), ainsi que pour effectuer les contrôles imposés dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Ces traitements sont fondés sur les mesures précontractuelles puis le contrat d'une part, et les obligations légales de l'EDC d'autre part. Lorsque le contrat de cautionnement est conclu en application d'un partenariat liant l'EDC et le Bénéficiaire, les données personnelles du Cautionné sont collectées par l'EDC de manière indirecte auprès du Bénéficiaire, qui peut refuser ce traitement de ces données mais ne pourra alors bénéficier du cautionnement.

Dans le cadre de l'évaluation des risques, les données collectées font l'objet d'une prise de décision automatisée afin de mesurer le risque acceptable au cautionnement. Les destinataires des données sont les services compétents de l'EDC, les autorités de contrôle le cas échéant, et les sous-traitants de l'EDC pour les besoins des traitements et sous condition de confidentialité.

Les données sont conservées pendant toute la durée du cautionnement à laquelle s'ajoutent les durées de prescription applicables. Si le cautionnement n'est pas accordé, les données personnelles sont conservées pour une durée de 6 mois puis supprimées.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, le Cautionné bénéficie selon les cas des droits d'accès, de rectification, de suppression, et de portabilité de ses données personnelles, ainsi que de limitation, et d'opposition pour motif légitime à leur traitement.

Dans le cas de la prise de décision automatisée liée à l'étude du risque, le Cautionné dispose également du droit de demander une intervention humaine quant à cette décision s'il la conteste. Il peut exercer ces droits auprès de l'EDC par courriel, à l'adresse suivante: dpo@eurocaution.net.

Le Cautionné dispose également du droit d'introduire une réclamation directement auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). En cas de demande liée à des données collectées afin d'être traitées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le droit d'accès s'exerce, en application de l'article L. 561-45 du Code monétaire et financier, directement auprès de la CNIL.